



LE TAMBOUR DE VILLE - BLÂMONT

Samedi 31 JUILLET
20 h 30

Le discours
De Laurent Tirard
Durée : 1h28
Genre : Comédie

Lundi 2 AOÛT
14 h

Des hommes
De Lucas Belvaux
Durée : 1h41
Genre : Drame, Historique

Vendredi 6 AOÛT
20 h 30

Black Widow
De Cate Shortland
Durée : 2h13
Genre : Action, Aventure

Samedi 7 AOÛT
20 h 30

Fast & Furious 9
De Justin Lin
Durée : 2h23
Genre : Action

Vendredi 13 AOÛT
20 h 30

Kaamelott - Premier volet
De Alexandre Astier
Durée : 2h
Genre : Comédie, Historique

Samedi 14 AOÛT
20 h 30

The Suicide Squad
De James Gunn
Durée : 1h30
Genre : Aventure, Fantastique

Lundi 16 AOÛT
14 h

Mystère à Saint-Tropez
De Nicolas Benamou
Durée : 1h12
Genre : Comédie

Vendredi 20 AOÛT
20 h 30

Jungle Cruise
De Jaume Collet-Serra
Durée : 2h07
Genre : Aventure

Samedi 21 AOÛT
20 h 30

OSS 117 : Alerte rouge en Afrique noire
De Nicolas Bedos
Durée : 1h56
Genre : Comédie, Aventure

Vendredi 27 AOÛT
20 h 30

American nightmare 5 : sans limites
De Everardo Gout
Durée : 1h44
Genre : Thriller, Epouvante-horreur

Samedi 28 AOÛT
20 h 30

C'est quoi ce papy...?!
De Gabriel Julien-Laferrère
Durée : 1h43
Genre : Comédie

Lundi 30 AOÛT
14 h

C'est quoi ce papy...?!
De Gabriel Julien-Laferrère
Durée : 1h43
Genre : Comédie

20 juin 2021 - Slalom de Blâmont

Grand succès pour ce 1^{er} slalom automobile de Blâmont, organisé par l'ASA Nancy. Nombreux sont les spectateurs, passionnés et curieux, qui ont pu découvrir cette discipline sportive, où les multiples participants avaient envahi divers points de la ville. Cette manifestation a offert aux habitants l'une des premières sorties au soleil après le long isolement sanitaire, et ils ont sillonné les rues pour observer chaque véhicule (y compris sur la place de l'hôtel de ville où, étonnamment, bien peu de passants sont rentrés en mairie pour y déposer un bulletin de vote). Même l'orage a eu la délicatesse d'attendre la fin des épreuves pour permettre un démontage serein des stands. Ne doutons pas que tous auront à cœur de renouveler cette première expérience blâmontaise.



Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville
54450 Blâmont
03 83 76 28 28
mairie@blamont.fr
http://blamont.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
10-12 h & 15-17 h



Nouveau sur le marché

Aux délices d'Emma - Saveurs du Terroir viendra chaque semaine vous proposer ses produits culinaires faits maison, cuisinés sur place.

Démolition

Le projet Ehpad progresse pour rattraper le calendrier annoncé dans le bulletin n° 49. La démolition profitera donc des vacances scolaires pour traiter en priorité les bâtiments les plus proches de l'école. Le permis affiché est désormais finalisé au nom de l'EPFGE (Etablissement Public Foncier du Grand-Est).



Remerciements à Mme Colette Dupuy

Après 25 ans de bons et loyaux services pour le don du sang, Mme Colette Dupuy passe le relais au nouveau président, M. Dominique Kelle. Pour cette action, comme pour tant d'autres au sein de la commune, Toute la communauté blâmontaise lui adresse de chaleureux remerciements.



Don du sang - 13 août

La prochaine collecte se déroulera le vendredi 13 août de 16 h à 19 h 30 dans les grands salons de l'Hôtel de Ville.

Chantier Argent de Poche

Comme chaque année, la municipalité de Blâmont a accueilli deux jeunes les 7, 8 et 9 juillet sur trois demi-journées. Encadrés par Vincent Salzard, responsable des espaces verts, ils ont entrepris le nettoyage des allées du cimetière. Des places de cinéma leur ont été offertes, en plus des 75 euros de la commune.

Les mercredis du cinéma

Les bénévoles du cinéma Bon Accueil ont programmé, durant le mois d'août, des films pour les enfants afin de leur permettre de reprendre le chemin du cinéma et de se distraire pendant leurs vacances.

Mercredi 4 AOÛT
15 h

Pierre Lapin 2
De Will Gluck
Durée : 1h34
Genre : Comédie, Aventure, Famille

Mercredi 11 AOÛT
15 h

Les Croods 2 : une nouvelle ère
De Joel Crawford
Durée : 1h36
Genre : Animation, Famille, Comédie

Mercredi 25 AOÛT
15 h

La pat' patrouille
De Cal Brunker
Durée : 1h28
Genre : Animation, Famille

Rentrée de l'AS Blâmont



L'Association Sportive fait sa rentrée le 1^{er} septembre. Les inscriptions se font au stade, au début des entraînements. Cette année, le club a embauché un service civique, pour accompagner les jeunes et mettre en place les nouveaux projets du club :

- « **Baby-foot** » : le mercredi matin, pour les enfants de 2 à 4 ans, avec des exercices de motricité et découverte du football. Durée des entraînements : 45 minutes. Cotisation : 30 euros.
- « **Club de vie** » : le club devient un véritable lieu de vie, où les licenciés peuvent venir, avant chaque entraînement, pour de l'aide aux devoirs. Des activités pédagogiques autour du football sont également proposées (foot et santé, apprentissage de l'arbitrage et des règles de fair-play, environnement, engagement citoyen...), et des activités en lien avec le programme éducatif fédéral de la Fédération Française de football (notamment en période de froid ou lorsque les terrains sont impraticables). Des manifestations seront également mises en place (journées familiales, tournois divers, goûters...).

Chaque licencié à jour de cotisation pourra bénéficier de l'ensemble des activités proposées.

Pour plus d'informations, contactez-nous via la page Facebook (AS BLAMONT), par mail (blamontmjc.as@meurtheetmoselle.lgef.fr) ou par téléphone (06.07.70.27.39).



Quand la crise sanitaire nous coupe l'herbe sous le pied...

Beaucoup de corps de métiers l'auront constaté : les difficultés d'approvisionnement de certains matériels, et plus encore de simples composants, se multiplient. C'est ainsi qu'un important retard dans la livraison de l'épareuse/faucheuse a désorganisé le planning de tonte des agents. Ce matériel fabriqué en France, prévu pour s'adapter au nouveau tracteur, permet(tra) de faucher dans les endroits difficiles d'accès, et de nettoyer les abords de haies, les fossés, les sentiers de forêt.



Toitures

Les travaux de rénovation et d'isolation de la toiture de la trésorerie ont commencé le 14 juin. La charpente, très ancienne, ayant subi des dégâts pendant la guerre, une consolidation et un changement de certains éléments ont donc été nécessaires. Une isolation a été mise en place, et la verrière intérieure a été remplacée par des Velux, dans le but d'économie d'énergie. L'entreprise Claude de Cirey-sur-Vezouze poursuivra ses travaux par la rénovation et l'isolation du bâtiment du 2 rue de Gogney et de la salle des pompes. Le bilan des rénovations de toitures fait donc état du lavoir en 2019, du presbytère en 2020, et de la trésorerie et du 2 rue de Gogney en 2021.



	Montant HT	Montant TTC	Subventions	Résiduel commune
Lavoir pont rouge	4 731 €	5 677 €	0%	5 677 €
Presbytère	15 278 €	16 805 €	(DETR 32%) 4 888 €	11 917 €
Trésorerie et du 2 rue de Gogney	99 562 €	119 475 €	(DSIL 40%) 39 824 € (CEE) 3 500 €	56 552 €

Hauteur des clôtures : la question qu'il ne faut pas poser...

On nous demande parfois quelle est la hauteur réglementaire d'un mur de clôture séparant deux propriétés. Cette hauteur peut varier d'une commune à l'autre, lorsque le Plan Local d'Urbanisme ou la carte communale (ou le règlement intérieur dans certains lotissements), en fixe les détails. Mais, si comme à Blâmont, le PLU ne détermine rien ?... il faut se référer à l'article 663 du Code civil :

Code civil - Art. 663 [...] la hauteur de la clôture sera fixée suivant les règlements particuliers ou les usages constants et reconnus et, à défaut d'usages et de règlements, tout mur de séparation entre voisins, qui sera construit ou rétabli à l'avenir, doit avoir au moins trente-deux décimètres de hauteur, compris le chaperon, dans les villes de cinquante mille âmes et au-dessus, et vingt-six décimètres dans les autres.

Selon cet article (qui n'a pas évolué depuis 1804), un mur de clôture à Blâmont doit donc avoir **au moins 2,60 mètres de haut** ! Mais il ne doit pas gêner l'ensoleillement des voisins, et la construction d'un mur de 2 mètres ou plus, oblige à déposer en mairie une déclaration préalable de travaux (art. R. 421-9 du code de l'urbanisme). Cependant, le maire se prononce uniquement au titre du code de l'urbanisme ; l'autorisation d'urbanisme ne vérifie pas le respect du code civil, et est toujours délivrée sous réserve du « droit des tiers ».

Certaines communes mentionnent plus fréquemment des hauteurs maximales (1,60 m, 1,80 m, etc), sans limite en cas de reconstruction à même hauteur d'un mur préexistant. Sans doute faudra-t-il, dans l'avenir, modifier notre PLU pour y apporter cette précision, l'harmonisant ainsi avec sa disposition suivante : « Les dépôts de véhicules et matériels seront dissimulés de la voie publique derrière une haie ou une clôture opaque de hauteur comprise entre 1,8 et 2,5 mètres. ». Nous disposerions ainsi d'un « règlement particulier », prévu par le code civil, évitant toute contestation malgré le respect des règles d'urbanisme. Nous l'avons dit en titre : question d'apparence simple, réponse surprenante et bien compliquée...

Publication : Mairie de Blâmont
 Directeur de publication :
 Thierry Meurant
 Août 2021
 Impression : Pixartprinting SRL

La carte postale du mois

La Rue Nouvelle

(adopté le 29 novembre 1948), la « Rue nouvelle » se construit en 1951-1952, entre la rue Victor Pierre

Août 1950



Juillet 1956



et la rue du 18 Novembre, à travers les jardins de l'ancien faubourg de Giroville. Dès le XII^{ème} siècle, ce faubourg abritait l'église paroissiale, et constituait la ville, avec le faubourg de Voise et le bourg (qui s'arrêtait à la Vezouze). Ancienne possession de la famille de Salm, Giroville était devenu propriété de l'abbaye alsacienne de Honcourt (1135), puis de Haute-Seille (1244), et enfin des Ducs de Lorraine (bien avant la réunion du Comté de Blâmont à la Lorraine en 1503). Sur la photographie aérienne à gauche, de 1950, où les baraques provisoires sont encore présentes sur la place de Vézélise (place de Gaulle), les travaux de la rue n'ont pas commencé. Sur celle de droite, en 1956, la rue est nettement visible, et déjà complétée par de nombreux immeubles (il ne subsiste aussi qu'une baraque Place de Vézélise). Dès 1950, le conseil municipal avait informé Florent Schmitt (1870-1958. Voir bulletin n° 55), à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire, qu'il entendait donner son nom à l'une des rues nouvelles en cours d'aménagement. Mais ce n'est finalement que le 20 avril 1964, que le conseil municipal renomme la « Rue Nouvelle » sous le nom de « rue Florent Schmitt » (étonnamment d'ailleurs, puisqu'une délibération du 14 septembre 1949 avait initialement prévu de donner à cette rue le nom de « Raymond André », résistant décédé à Dachau le 9 février 1945). Il ne peut donc pas exister de cartes postales anciennes de la rue Florent Schmitt : au mieux, on discerne sa construction sur l'agrandissement de carte ci-dessous à gauche, et la seule carte postale qui lui soit entièrement dédiée, est celle du *Relais d'Europe*, encore indiquée « Rue Nouvelle » (donc antérieure à 1964).



Logement et terrain

La rénovation des appartements du type F2 du 2 rue de Gogney, et du type F4 de la Poste est achevée. Le logement F4 est disponible à la location. Pour les renseignements contacter la mairie au 03.83.76.28.28. Le terrain municipal du petit Breuil attend preneur. Renseignements en mairie également.

A ne pas manquer

Mardi 3 août	de 14 h à 16 h, local rue des Capucins, vestiaire <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Vendredi 6 août	de 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Vendredi 13 août	de 16 h à 19 h 30, dans les salons de l'Hôtel de Ville, Don du Sang.
Lundi 16 août	à 20 h, place du Général de Gaulle, représentation du spectacle « <i>Ane qué Tal ?</i> ».
Mardi 17 août	de 14 h à 16 h, local rue des Capucins, vestiaire <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Vendredi 20 août	de 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .

